

VOLET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

du Plan Local de Développement Economique du Boulonnais



PLDE



« La stratégie de développement économique du Boulonnais »



P.L.L.D.E

Ancrer l'économie sociale et solidaire dans le Boulonnais comme vecteur d'un autre développement territorial

« L'économie sociale et solidaire s'est progressivement affirmée comme un secteur à part entière.

Les associations, les coopératives, les mutuelles ou encore les fondations représentent en effet un poids non négligeable dans l'économie régionale et locale (part des établissements, nombre de postes de travail, ...).

Qui plus est, elles sont porteuses de valeurs qui ont une résonance toute particulière dans un contexte économique et social dégradé : allier économie et solidarité et entreprendre en plaçant l'Homme au cœur du projet.

Cette annexe au Plan Local de Développement Économique souligne la place de l'économie sociale et solidaire dans la stratégie de développement de la Région Nord-Pas-de-Calais et du Boulonnais. Au cœur du Schéma Régional de Développement Économique animé par Pierre de Saintignon, Vice-Président du Conseil Régional, l'Économie Sociale et Solidaire a toute sa place dans les débats économiques régionaux et constitue un véritable levier de l'action publique au service des territoires.

Ce volet marque surtout notre volonté commune d'aller plus loin, d'initier de nouveaux partenariats, de favoriser de nouvelles initiatives, et ce, à partir d'une stratégie globale partagée par tous les acteurs locaux. »

Le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
Jean-Loup LESAFFRE

Le Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer
Claude PRUDHOMME

Le Président de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps
Martial HERBERT

Le Président de la Région Nord-Pas-de-Calais
Daniel PERCHERON





Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

L'économie sociale et solidaire dans ses différentes composantes se distingue avant tout par une **autre manière de concevoir l'économie et d'entreprendre**. Elle trace **une voie intermédiaire entre la logique du « privé » et la logique du « public »**.

L'économie sociale et solidaire est basée sur un principe fondateur « **placer l'homme au cœur du système économique** » et repose sur des **valeurs éthiques** fortes : gestion démocratique, non redistribution individuelle des profits...

Quelle que soit la forme juridique adoptée (**association, mutuelle, coopérative, fondation...**), l'économie sociale et solidaire permet aux entrepreneurs sociaux de penser et de réaliser leur projet « autrement » et de **faire rimer performance économique et progrès social**.

L'économie sociale et solidaire est présente dans de nombreux secteurs d'activité : solidarité, santé, culture, développement durable mais aussi activités financières, bâtiment, tourisme... Elle représente un poids non négligeable de l'économie locale et elle est créatrice d'emplois avec **5 013 postes de travail** au 31/12/2010, soit **10,4 %** de l'ensemble des postes de travail salariés du Boulonnais.

Pourquoi un volet économie sociale et solidaire au Plan Local de Développement Économique du Boulonnais ?

Le Plan Local de Développement Économique du Boulonnais est le **point de convergence** entre le Schéma Régional de Développement Économique du Nord-Pas de Calais et les priorités locales. Il doit faciliter la **mobilisation des dispositifs économiques en fonction de la stratégie locale**.

Reconnue depuis 2005 par la Région comme un secteur à part entière, l'économie sociale et solidaire a toute sa place dans les Plans Locaux de Développement Économique et a fortiori dans la dynamique boulonnaise. Le volet qui lui est dédié témoigne de la **volonté de développement partagée**.

Les orientations stratégiques et le plan d'actions

Quatre enjeux sont identifiés dans la stratégie boulonnaise en faveur de l'économie sociale et solidaire :

Enjeu 1



⇒ Améliorer la connaissance de l'ESS et la promouvoir

L'économie sociale et solidaire est progressivement reconnue dans son ambition de proposer un autre modèle qui concilie impératif économique et exigence sociale. Parce que ce sillon tracé par l'économie sociale et solidaire n'est pas toujours évident à assimiler, un discours adapté au plus grand nombre s'impose. Les efforts collectifs de communication mis en œuvre dans le Boulonnais pour promouvoir la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire doivent donc être maintenus.



Laurence Duflou,

Chargée de mission à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Les chiffres clés

« L'économie sociale et solidaire est un ensemble difficile à appréhender par la seule statistique. C'est particulièrement vrai pour l'économie solidaire dont les contours ne sont pas encore stabilisés et qui ne repose pas à l'instar de l'économie sociale sur une nomenclature précise. Pour autant, il est nécessaire d'éclairer et d'appuyer les interventions des territoires sur un diagnostic précis et d'en mesurer l'impact. Le Boulonnais sait pouvoir compter sur l'observatoire de la CRESS pour améliorer la connaissance locale de l'ESS ».

Retrouvez les observations sur l'ESS à l'échelle du Boulonnais sur le site de la CRESS :

www.cressnpdc.org

Contact : 03 20 06 34 09 / lduflou@cressnpdc.org



Francine Wallaert,

Présidente du CDSI

(Centre de documentation, d'information et d'animation pour le Développement et la Solidarité Internationale)

La solidarité internationale

« Situé à la Maison des Associations rue de Wicardenne à Boulogne-sur-Mer, le CDSI a pour missions essentielles : l'animation d'un centre de ressources, d'information et d'animation à la Bibliothèque des Annonciades, l'éducation à la citoyenneté internationale et l'ouverture au monde actuel.

Il a pour but d'informer, de sensibiliser et de former le public de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, de lui faire prendre conscience des interdépendances entre les pays et des conséquences de la mondialisation, de promouvoir la citoyenneté, la solidarité internationale et le développement durable. Il anime et coordonne en réseau la Semaine de la Solidarité Internationale. Il accompagne les porteurs de projets de solidarité internationale et de rencontre interculturelle au sein du dispositif régional « Agir à l'international » et apporte sa contribution à toutes les manifestations portées par les partenaires locaux dont le Mois de l'ESS et la Quinzaine du Commerce Equitable ».

Contact : 03 21 31 12 02 / cdsiboulogne@ritimo.org





Sophie Cauwet,
Communauté d'agglomération
du Boulonnais

Le Mois de l'économie sociale et solidaire

« La vocation du Mois de l'économie sociale et solidaire est de mettre en lumière les acteurs locaux qui œuvrent au quotidien dans les champs de l'ESS. La CAB s'est positionnée d'emblée pour animer et coordonner localement cette campagne nationale. Le programme proposé depuis 2008 courant novembre est avant tout le fruit d'un lourd travail partenarial. Il permet en tous les cas de sensibiliser le plus grand nombre aux valeurs et aux pratiques de l'ESS sous des formes renouvelées chaque année. Les moyens mobilisés par la CAB et la Région dans le PLDE permettent d'avoir une telle ambition ».

Contact : 03 21 10 36 36
scauwet@agglo-boulonnais.fr



Marcel Ghesquière,
Président d'Artisans du Monde
du Boulonnais

Le commerce équitable

« L'association Artisans du Monde pratique un commerce engagé au service des Droits humains en utilisant 3 moyens d'action :

- **la vente**, aux particuliers et aux collectivités, de produits issus du Commerce Equitable (alimentation, artisanat, bijoux, cadeaux) permet aux producteurs du Sud et à des producteurs locaux, artisans ou paysans, de vivre dignement de leur travail et d'être acteurs de leur développement ;
- **l'éducation** au commerce équitable sensibilise les consommateurs à devenir des citoyens actifs et responsables dans leurs choix de consommation et dans le développement de l'économie solidaire : des consommateurs ;
- **le plaidoyer** et les campagnes d'opinion publique contribuent, en interpellant les décideurs, à changer les règles et les pratiques du commerce international.

Un partenariat fort est engagé avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais et le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, ce qui a valu aux deux collectivités d'être reconnues « Territoires de Commerce Equitable ». D'ailleurs, le Nord-Pas de Calais était l'une des premières régions à obtenir le titre, et la CAB l'une des premières intercommunalités ! C'est un pas important, qui doit en appeler maintenant à la mobilisation du plus grand nombre ! ».

Contact : 03 21 33 32 23
admboulonnais@yahoo.fr



Les orientations stratégiques et le plan d'actions

Enjeu 2

⇒ Encourager et accompagner les initiatives

La création d'entreprises est une priorité du Schéma Régional de Développement Economique du Nord-Pas de Calais. C'est aussi un enjeu local lié à l'emploi. L'économie sociale et solidaire doit participer à cette dynamique : il faut encourager les initiatives et mieux les accompagner. Des actions ont émergé du plan d'actions 2009-2011, comme la mise en place d'un accompagnement individuel des projets de l'ESS. Dans un cadre plus collectif, la plate-forme de l'économie sociale et solidaire doit s'imposer comme un outil structurant au service du secteur et des acteurs locaux. En somme, il s'agit de réunir dans le Boulonnais toutes les conditions d'un développement de l'économie sociale et solidaire.



Thomas Halot,

Chargé de l'accompagnement des porteurs de projet ESS à BGE Littoral Opale

L'accompagnement des porteurs de projet ESS

« Le Boulonnais est depuis de nombreuses années couvert par les structures généralistes d'accompagnement à la création (réseaux consulaires et BGE Littoral Opale). En réponse à la dynamique du territoire, BGE Littoral Opale propose depuis juin 2012 un accompagnement adapté aux spécificités du secteur : valeurs et pratiques mais aussi statuts, gestion ou encore sources de financement mixtes. Grâce au partenariat financier de la CAB et du Conseil Régional, je suis au service des porteurs d'un projet de création ou de développement dans le Boulonnais. De juin à septembre 2012, ce sont 43 projets qui ont été accompagnés, en lien notamment avec les enjeux locaux : mobilité, développement durable, modes de garde, services à la personne, ... représentant 18 emplois existants et un potentiel de 42 emplois supplémentaires ! ».

Contact : 03 21 87 60 72 / th@bgelittoralopale.com



Appel à projets économie solidaire de la CAB

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a adopté depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de l'économie sociale et solidaire qui passe par un soutien aux initiatives locales. Aujourd'hui, elle appréhende l'économie sociale et solidaire comme une voie de développement à part entière.

L'emploi est au cœur des préoccupations de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et c'est donc tout naturellement que l'appel à projets prévoit des aides aux structures d'insertion par l'activité économique. D'autres thématiques comme les services à la personne ou encore la finance solidaire sont également privilégiées ainsi que les projets visant la création ou le maintien de l'emploi.

Doté d'une enveloppe de 125 000€, l'appel à projets Économie Solidaire 2013 est structuré autour de trois objectifs :

- 1) accompagner l'émergence et le développement des structures ;
- 2) soutenir les ateliers insertion et l'accompagnement du public ;
- 3) encourager la promotion de l'ESS dans le Boulonnais.

Contact CAB : 03 21 10 36 36
scauwet@agglo-boulonnais.fr

 Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr



Réjane Roger,

Chargée de développement Flandre-Littoral à l'association des cigales Nord-Pas de Calais

La finance solidaire

« Parce que des investisseurs font le choix de soutenir la création d'entreprises locales de façon solidaire, l'association régionale accompagne les clubs cigales. Il existe plus de 50 clubs en région, dont un dans le Boulonnais, Cigal'Opale. Il est composé d'hommes et de femmes qui souhaitent que leur épargne profite à l'économie boulonnaise. L'épargne solidaire ne se résume pas qu'aux cigales et le Pôle de la finance solidaire, soutenu par la CAB, permet d'impliquer d'autres acteurs : Autonomie & Solidarité, la Caisse Solidaire et la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle). Pour être concret, la finance solidaire dans le Boulonnais, ce sont plus de 400.000 € investis ces cinq dernières années et 19 entreprises accompagnées ».

Contact :
Association des Cigales du Nord
et du Pas-de-Calais : 03 20 54 09 51
contact@cigales-npdc.org



Olivier Caboche,

Directeur de Réussir Ensemble l'emploi du Boulonnais

Plate-forme de l'économie sociale et solidaire

« Pour éviter que les problématiques soulevées par les acteurs de l'ESS soient traitées individuellement et parfois partiellement, au risque de mettre en danger les projets, une plateforme pour l'économie sociale et solidaire s'est constituée depuis quelques mois dans le Boulonnais. L'organisation proposée permet une meilleure connaissance des employeurs de l'ESS pour une réponse plus adaptée, plus efficace et globale. La plateforme ESS a vocation à conforter ce secteur employeur, mais aussi à accroître le potentiel de développement en apportant des réponses complètes. Concrètement un comité d'experts locaux et régionaux est mobilisé à fréquence régulière à partir d'une base de données et d'outils partagés. C'est un outil structurant pour le territoire, soutenu notamment par le Conseil Régional, le Conseil Général et la CAB.

L'objectif est bien d'accompagner et consolider la filière ESS, pour sauvegarder et développer l'emploi du Boulonnais ».

Contact : 03 21 87 60 72
ocaboche@emploi-boulonnais.fr



Concours Photo ESS 2012
Catégorie « L'ESS prend de la hauteur »

Delphine Cnocquaert

« L'ESS : Une finalité explicite au service de la collectivité »



Les orientations stratégiques et le plan d'actions

Enjeu 3

⇒ *Soutenir les démarches collectives et favoriser les échanges*

Des démarches collectives ont été initiées depuis plusieurs années dans le Boulonnais. L'association « Réussir Ensemble l'emploi du Boulonnais » anime le club des Structures d'Insertion par l'Activité Economique et fédère les acteurs locaux dans le cadre des clauses solidaires. Le CRAB s'est structuré pour accompagner les associations boulonnaises dans leurs démarches. Ces initiatives collectives méritent d'être renforcées et étendues. Il s'agit non seulement de créer un espace d'échanges mais aussi d'apporter des réponses à des chantiers communs. Les démarches collectives forgeront une identité commune et favoriseront le sentiment d'appartenance au secteur de l'économie sociale et solidaire dans le Boulonnais.



Nicolas Langlais,

Responsable du Centre de Ressources des Associations Boulonnaises (CRAB)

Faire de la vie associative un levier de développement de la démocratie, de la culture et un moyen de lutter contre la discrimination

« Impliquées dans des domaines aussi variés que le sanitaire, le social, l'éducation, la santé, l'insertion, le sport et la culture, les associations sont devenues des acteurs incontournables au quotidien sur le terrain. Pour leur apporter une aide plus efficace, un grand changement a été opéré en 2012 avec la création d'un "Pôle de ressources et d'aide au développement de la vie associative", labellisé par les services de l'Etat. Nos locaux se situent à la Maison des Associations, 19 rue Wicardenne à Boulogne sur Mer. Le pôle ressources est maintenant un lieu essentiel pour accompagner les responsables associatifs, les former, les qualifier, pour qu'ils soient à même de développer leur projet, de créer du lien social, et ainsi de contribuer au développement du Boulonnais. Il permet aux responsables associatifs de partager, d'apprendre à réfléchir ensemble, à se positionner vis-à-vis des collectivités territoriales, à mutualiser les compétences et les projets. Nous pouvons dire que le C.R.A.B. est un acteur local de la cohésion sociale et de la démocratie participative, prônant comme valeurs la parité, l'égalité, la citoyenneté et le positionnement des individus en qualité d'acteurs citoyens ».

Contact : 03 21 83 73 99
asso.dsu@gmail.com
www : dsu-crab.fr



Emmanuel Kane,

Animateur clauses solidaires à Réussir Ensemble l'emploi du Boulonnais

Clauses solidaires

« Réussir Ensemble accompagne la mise en œuvre des clauses solidaires dans les marchés publics depuis 2006-2007 pour en faire un levier pour l'emploi local. La 1^{ère} phase a consisté à informer, accompagner, convaincre, et à développer des outils et procédures efficaces. Aujourd'hui, ce sont 15 donneurs d'ordre intégrés à la dynamique, et avec près de 60 000 heures par an, un dispositif qui progresse constamment.

Désormais, l'ambition est de développer de nouvelles démarches collaboratives grâce à :

- une harmonisation du dispositif local par les maîtres d'ouvrage,
 - un partenariat renforcé entre les organismes de formation, les financeurs, les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises. L'idée est de rapprocher le plus possible le monde économique classique et celui de l'économie sociale et solidaire,
 - une réflexion sur la mise en place d'un compte épargne-insertion pour favoriser le parcours vers l'emploi durable,
 - la création d'un guichet de la commande publique au service des très petites entreprises.
- Promouvoir les clauses solidaires, c'est mettre en synergie des énergies au profit de l'emploi local ».

Contact : 03 21 87 60 72
laclausesolidaire
@emploi-boulonnais.fr





Hélène Lanson,
Chargée de mission
Pas-de-Calais actif

Services à la personne

« Parce qu'environ 10 % des structures de l'économie sociale et solidaire sont employeuses, elles doivent pouvoir compter sur des outils adaptés pour assurer le développement de leurs activités et la pérennité de leurs emplois. Des outils de financement certes mais pas seulement. Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) fait partie de cette deuxième catégorie. Grâce au travail de mise en réseau généré par le volet ESS 2009-2011, le Boulonnais fait aujourd'hui partie des 3 territoires au niveau régional les plus « consommateurs » de DLA, ce qui est une bonne chose pour les structures et leurs emplois. Actuellement, un DLA permet aux structures boulonnaises oeuvrant dans le champ des services à la personne de construire une démarche de communication collective pour valoriser leurs activités et services. Ce travail s'inscrit dans la continuité d'un diagnostic de la « filière » des services à la personne, porté par Réussir Ensemble, avec le soutien de la CAB et l'Etat ».

Contact : 03 21 00 83 08
helene.lanson@pasdecalaisactif.org



François Golliot,
Chargé de projet à
Réussir Ensemble
l'emploi du Boulonnais

Club SIAE

« Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elles exercent toutes le même métier : remettre des personnes qui connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, en capacité d'occuper un poste de travail. Pour ce faire, elles développent des activités spécifiques (bâtiment, maraîchage, produits de la mer, espaces verts, services à la personne ou aux entreprises...), et proposent un parcours socioprofessionnel individualisé. Le Boulonnais compte 16 SIAE. Le Club SIAE animé par Réussir Ensemble a pour ambition de réunir régulièrement les dirigeants de ces entreprises afin d'échanger, de mutualiser et d'inscrire les actions dans une stratégie locale partagée... pour développer l'activité et/ou optimiser les parcours d'insertion. L'IAE est une filière dynamique dans le Boulonnais, à préserver ».

Contact : 03 21 87 60 72
fgolliot@emploi-boulonnais.fr



Enjeu 4



⇒ Promouvoir une approche transversale de l'ESS

L'ESS est un levier de développement à part entière, au sein d'une économie plurielle. Cela suppose la reconnaissance par les pouvoirs publics et d'intégrer l'ESS comme une filière locale porteuse d'emplois et d'avenir, à conforter et à développer. Mais cela suppose également une reconnaissance du monde économique par un changement de regard et de représentation, et une reconnaissance de la société civile dans ses choix de consommation. La stratégie de développement de l'ESS passe donc nécessairement par un affichage et une présence renforcés dans les différents programmes des collectivités locales, et par des actions concrètes permettant de renforcer l'attractivité et la visibilité de l'ESS.



Marc Lefevre,

Directeur du Crédit Municipal de Boulogne-sur-Mer

Création de la monnaie locale Bou'Sol

« L'idée de créer une monnaie boulonnaise revient à Frédéric Cuvillier, lorsqu'il était Président de la CAB. C'était une annonce faite en novembre 2011 à la clôture d'une manifestation du Mois de l'ESS. Un véritable défi. Heureusement, la mobilisation a été forte pendant les 18 mois de préparation qui ont été nécessaires pour construire le projet, et nous avons pu nous appuyer sur l'expertise de l'APES et notamment de Joackim Lebrun. Depuis le 17 mai 2013, la monnaie boulonnaise est en circulation. L'objectif d'une centaine d'adhérents au démarrage est quasiment atteint. Les prestataires sont au rendez-vous : 20 pour le moment, et une dizaine déjà qui a manifesté un intérêt. Toutes les filières sont représentées : l'alimentation, les transports, les services de proximité, les loisirs et la culture. Le travail n'est pas terminé, loin s'en faut. On peut même dire que l'aventure ne fait que commencer ! ».

Contact : 03 21 10 18 10
m.lefevre@credit-municipal-boulognesmer.fr



Joackim Lebrun,

Chargé de mission à l'APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire)

« L'APES a vocation à rassembler les acteurs de l'économie solidaire qui se reconnaissent dans des valeurs et des pratiques solidaires. C'est un lieu de débats, d'échanges, de coopération et d'élaboration de propositions d'actions. Les actions de l'APES s'articulent autour de 3 axes principaux : appuyer la mise en œuvre de dynamiques collectives dans les territoires et par filières (l'alimentation, la culture, l'énergie, le logement, la mobilité...), renforcer les structures (démarche progrès, organisation de temps de formation et de rencontres, monnaies complémentaires, achats responsables...), diffuser les valeurs et les pratiques de l'économie solidaire.

Au sujet des monnaies complémentaires mon rôle est d'appuyer les territoires à la mise en place de cet outil d'échanges respectueux de l'homme et de l'environnement. Je suis présent de l'idée au lancement, en passant par les aspects techniques, juridiques, économiques et démocratiques. Je m'appuie pleinement sur l'expérience de l'APES, du mouvement SOL et sur les 5 300 monnaies complémentaires existantes. Je peux vous dire qu'aujourd'hui la monnaie Bou'Sol sert de référence pour les monnaies locales de demain. En effet, Bou'Sol possède l'ensemble des ingrédients garantissant la réussite d'un tel projet. Le temps et le travail de l'Association pour la Promotion de la Monnaie Citoyenne du Boulonnais permettront d'atteindre le résultat attendu : le développement et la pérennisation du commerce et de la consommation responsables sur le Boulonnais. Elle sait pouvoir compter sur le soutien de l'APES ».

Contact : 03 20 30 98 25
joackimlebrun@apes-npdc.org





Marion Tison,
en charge du Plan de
Déplacement Urbain à la CAB

La mobilité

« La mobilité est un enjeu prioritaire pour le Boulonnais et le programme d'actions dans le cadre du PDU de l'agglomération boulonnaise s'appuie sur différents axes qui mettent l'accent sur la mobilité douce et durable : être proactif sur le développement des modes doux, être acteur du changement de mode, renforcer la compétitivité du système de transports en commun et développer la multimodalité, encadrer l'usage de la voiture individuelle, organiser les flux générés par l'activité économique. La réussite du programme est l'affaire de tous : des collectivités, des entreprises, des habitants, et à la croisée de ces chemins, des acteurs de l'ESS ».

Contact : 03 21 10 36 36
mtison@agglo-boulonnais.fr



Hervé Hénon,
Vice-Président de la CAB en
charge de l'économie sociale et
solidaire

« L'engagement de la CAB en faveur de l'ESS remonte à 2005 avec la formalisation de l'appel à projets économie solidaire, l'insertion des clauses solidaires dans les marchés publics de la collectivité et les actions de communication pour promouvoir le dispositif, le soutien alloué à la plate-forme de la finance solidaire... La participation au Mois de l'ESS dès la première édition en 2008 a marqué un tournant en terme de mobilisation et de mise en synergie des énergies au service d'un projet collectif. L'écriture de la stratégie du volet ESS 2009-2011 en a été facilitée et la mise en œuvre des actions a permis une réelle avancée du Boulonnais. Aujourd'hui, les outils de financement et d'accompagnement existent, un véritable réseau local s'est tissé, l'ESS est représentée dans sa diversité, le lien entre les politiques de la CAB et l'ESS est plus facilement réalisé. La stratégie 2012-2014 doit s'appuyer sur ces fondations pour asseoir les outils structurants comme la plate-forme de l'ESS, le pôle commande publique ou la monnaie locale, développer encore les passerelles au sein de la collectivité, et ancrer ainsi véritablement l'économie sociale et solidaire dans le Boulonnais comme le vecteur d'un autre développement territorial ».



Thierry Cléton,
Vice-président de la CCDS en charge du développement durable
et de l'environnement

Coopérer, Construire Durablement en S'engageant dans un Agenda 21

Dans le but d'intensifier leur politique en faveur du développement durable, les élus de la Communauté de Communes de Desvres-Samer ont décidé de mettre en place un agenda 21 à l'échelle du territoire. Celui-ci se compose d'un programme de 48 actions visant à améliorer le cadre de vie et le bien être des habitants, à économiser les ressources naturelles, à amener le changement vers des comportements plus écologiques et responsables.

La rédaction de l'Agenda 21 de la CCDS a été un véritable travail en concertation avec la population. Durant un an et demi, 17 réunions publiques ont été organisées pour bâtir l'agenda 21 de manière participative autour de trois axes :

AXE 1 : Energie Habitat Déplacement Lutte contre le réchauffement climatique

AXE 2 : Biodiversité, Alimentation et Santé, Environnement

AXE 3 : ESS, Consommation éco-responsable / Vivre mieux

Le Bureau communautaire a validé le programme d'actions en janvier 2013.

Aujourd'hui, l'heure est à la mise en œuvre d'actions telles que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics, l'aménagement d'aires de covoiturage, etc.

En route pour le Développement Durable !

Contact : 03 21 92 07 20





Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr



Communauté de Communes
de Desvres-Samer



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Connectez-vous sur le site de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

ou

Contactez les services

de la **Communauté d'agglomération du Boulonnais**

par e-mail : scauwet@agglo-boulonnais.fr ou téléphone : 03 21 10 36 36

de la **Communauté de Communes de Desvres-Samer**

par e-mail : lionel.rouille@cc-desvressamer.fr ou téléphone : 03 21 92 07 20

de la **Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps**

par e-mail : developpement@terredes2caps.com ou téléphone : 03 21 87 57 57